Greffe du Tribunal de Commerce de Grenoble
PLACE FIRMIN GAUTIER
BP 150
38019 GRENOBLE CEDEX 1

Code de vérification : SlghMeNeuu
https://www.infogreffe.fr/controle

N° de gestion 2020B01998

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
à jour au 14 février 2022

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro	890 565 633 R.C.S. Grenoble
Date d'immatriculation	06/11/2020
Dénomination ou raison sociale	**TWI**
Forme juridique	Société par actions simplifiée
Capital social	3 500,00 Euros
Adresse du siège	13 Rue de Chamechaude 38600 Fontaine
Activités principales	Intermédiaire entre les promoteurs et les vendeurs de terrains ou de biens mobiliers ou immobiliers. Electricien résidentiel, tertiaire, industriel, domotique et installateur de bornes de recharge de véhicule électrique et énergie solaire.
Durée de la personne morale	Jusqu'au 06/11/2119
Date de clôture de l'exercice social	31 décembre
Date de clôture du 1er exercice social	31/12/2020

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Président

Nom, prénoms	HADJADJI Farida
Nom d'usage	ASSOUS
Date et lieu de naissance	Le 22/10/1967 à Voiron (38)
Nationalité	Française
Domicile personnel	13 Rue de Chamechaude 38600 Fontaine

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement	13 Rue de Chamechaude 38600 Fontaine
Nom commercial	TWI
Activité(s) exercée(s)	Intermédiaire entre les promoteurs et les vendeurs de terrains ou de biens mobiliers ou immobiliers. Electricien résidentiel, tertiaire, industriel, domotique et installateur de bornes de recharge de véhicule électrique et énergie solaire.
Date de commencement d'activité	01/10/2020
Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	Exploitation directe

OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- *Mention n° F22/005049 du 09/02/2022*	Modification de l'objet social à compter du 21.12.2021.
- *Mention n° F22/005049 du 09/02/2022*	L'activité artisanale déclarée a été enregistrée sous condition suspensive de l'immatriculation au répertoire des métiers. La justification de cette immatriculation doit être fournie au greffe dans le mois de la date déclarée du début de cette activité. Faute pour l'assujetti de respecter ce délai, le greffier

Greffe du Tribunal de Commerce de Grenoble
PLACE FIRMIN GAUTIER
BP 150
38019 GRENOBLE CEDEX 1

N° de gestion 2020B01998

procède comme il est dit au 2ème alinéa de l'article R 123-100 du code de commerce.

Le Greffier

FIN DE L'EXTRAIT